

Artisanat du Bâtiment - Conjoncture 2^e trimestre 2020

Baisse historique de l'activité dans l'artisanat du bâtiment

Paris, le 16 juillet 2020 - Après la chute brutale en fin de premier trimestre occasionnée par les mesures du confinement (-12 %), l'activité de l'artisanat du bâtiment s'effondre au 2^e trimestre avec un recul de 24 % en volume. Alors que l'activité a pu redémarrer progressivement dès avril, grâce notamment la parution du guide OPPBTP, la reprise n'a été que partielle et graduelle. Ainsi, les entreprises artisanales déclarent que leur capacité de production n'est encore qu'à 85 % début juillet tandis qu'à la fin du premier trimestre, 80 % des entreprises de l'artisanat du bâtiment étaient à l'arrêt. Si la reprise d'activité est effective début juillet, elle est pour autant subordonnée à la confiance des ménages et à l'évolution du taux de chômage qui pourraient impacter les travaux et le nombre des transactions, lesquelles pourraient chuter de 25 % en 2020.

Jean-Christophe Repon, Président de la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (**CAPEB**) : « La crise du Covid-19 a provoqué un choc inédit bien supérieur à celui de la crise de 2009. La violence de cette pandémie se chiffre en effet à 24% de perte d'activité. Cependant, cette période brutale et étrange que la France a traversé n'a pas été ressentie à l'identique sur le territoire : l'activité a moins baissé dans les zones rurales que dans les grandes villes. Pour le 2^e semestre, les artisans se veulent optimistes et espèrent garder leurs salariés et maintenir toutes les compétences dans leurs entreprises. Cependant, la réalité que nous avons scénarisée fait état d'une baisse d'activité sur l'année 2020 comprise entre 15 et 17 %, soit une perte de 20 000 à 30 000 emplois. Mais deux inconnues majeures subsistent dans le cadre de la reprise de l'activité : le retour éventuel du virus et l'effet domino lié à la crise économique. »

Conjoncture au 2^e trimestre 2020 : un choc inédit

La croissance de l'activité connaît au 2^e trimestre une chute brutale de -24 % en comparaison avec la même période l'année dernière. L'ensemble des corps de métiers est affecté par le recul de l'activité. L'aménagement-décoration-plâtrerie constitue le corps de métier le plus impacté (-28 % par rapport au 2^e trimestre 2019). A l'inverse, la maçonnerie affiche le recul le moins important (-19 %).

Le neuf - La **construction neuve** est gravement touchée, avec une contraction de 22 % après 14 % au 1^{er} trimestre 2020. Sur les 12 derniers mois à fin mai 2020, 409 600 logements ont été autorisés à la construction, soit 39 600 de moins que dans les 12 mois précédents (-8,8 %). Dans le même temps, 368 800 logements ont été mis en chantier, soit 41 700 de moins (-10,2 %).

L'ancien - Le recul est encore plus significatif en **entretien rénovation**, qui chute de 25 %, après une baisse de 10,5 % au 1^{er} trimestre 2020. Dans le même temps, les travaux d'**Amélioration de Performance Énergétique du Logement** régressent de 27 % sur la même période (comme au même trimestre de l'année précédente).

Une trésorerie encore plus détériorée : Le **solde d'opinions concernant la trésorerie** s'établit à -60% au cours de cette période (contre 11 % au 2T2019) alors que dans le même temps, 1 % déclarent une amélioration (contre 15% au 2T2019). En juillet 2020, le montant moyen des besoins de

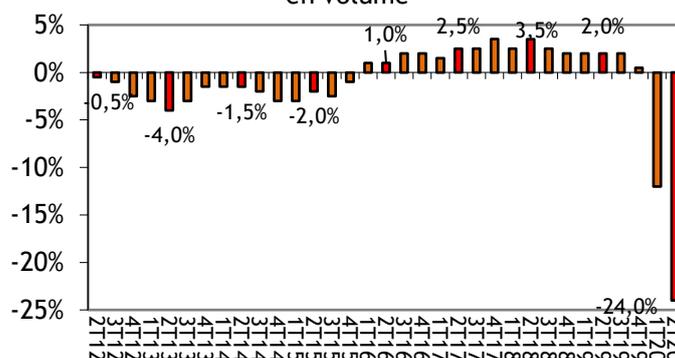
trésorerie augmente puisqu'il atteint 23 000 € (contre 22 000 € un an auparavant). De nombreuses entreprises ont ainsi fait des demandes de Prêt garanti par l'État (PGE) durant cette période.

Dynamique territoriale (activité en régions) La chute de l'activité dans l'ensemble des régions est comprise entre -30 et -21 % au cours du deuxième trimestre 2020. Cette chute est particulièrement marquée pour les entreprises artisanales implantées en Île-de-France (-30 %), suivies de celles des Hauts-de-France. Les régions Normandie, Auvergne-Rhône-Alpes et PACA affichent une évolution conforme à la moyenne nationale (-24 %). La baisse d'activité est un peu plus limitée sur la façade atlantique (-21 % en Bretagne, -22 % pour les Pays de la Loire et en Nouvelle Aquitaine) ainsi que dans le Grand Est (-21 %), en Bourgogne Franche Comté (-22 %) et en Occitanie (-22 %).

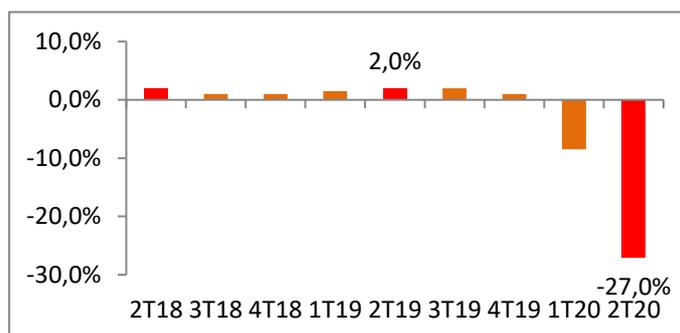
Reprise de l'activité : de nombreux freins et incertitudes

Si l'activité de l'artisanat du bâtiment redémarre, elle reste toutefois freinée par des problèmes d'approvisionnement pour 31 % des entreprises artisanales, mais aussi par le refus d'une partie de la clientèle privée d'engager des travaux (pour 20 % des entreprises artisanales) et enfin par les difficultés à appliquer le guide de l'OPPBTP (pour 15 % des entreprises artisanales). Même si les entreprises déclarent au 2^e semestre vouloir conserver leurs salariés, le choc infligé à l'artisanat du bâtiment par la crise du Covid-19, risque d'entraîner une contraction d'au moins 15 % de l'activité et des pertes d'emplois sur l'année 2020. Cette situation sera subordonnée à l'évolution de l'état sanitaire et de l'économie du pays.

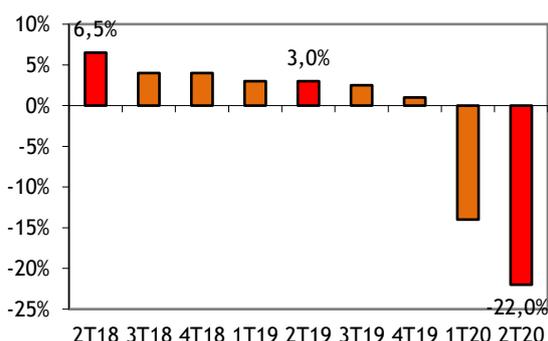
Activité globale de l'artisanat du bâtiment en volume



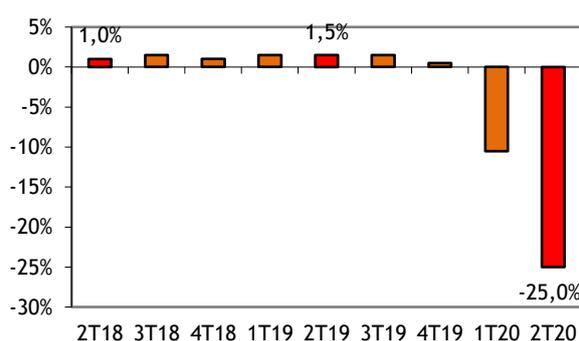
Amélioration de Performance Energétique du Logement



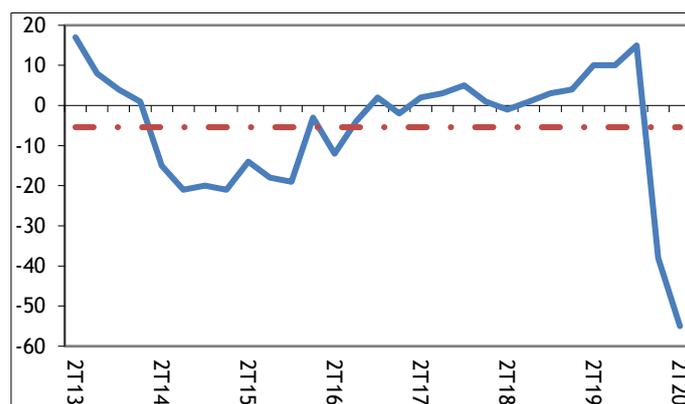
En construction neuve : -22 %



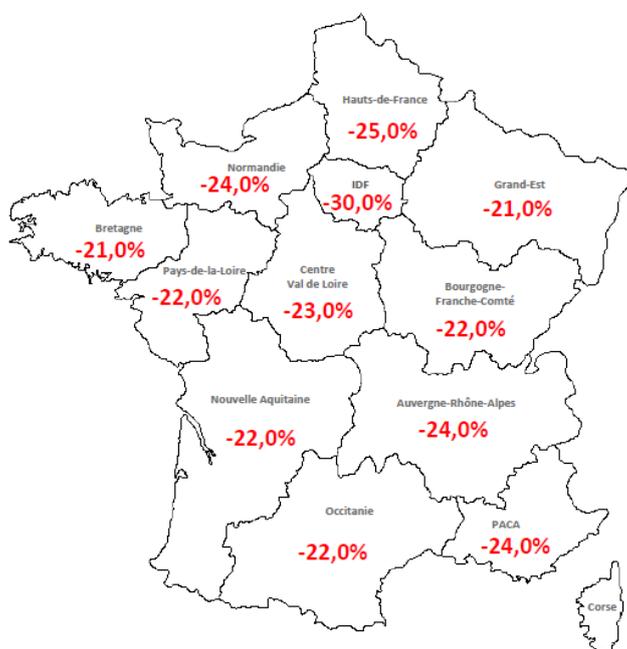
En entretien-amélioration : -25 %



Le solde d'opinions concernant la trésorerie



L'activité de l'artisanat du bâtiment en régions



Conjoncture pour l'Artisanat du Bâtiment - en complément :

- **Les carnets de commande** : ils représentent 65 jours de travail en moyenne (contre 74 jours un an plus tôt soit une baisse de 9 jours) et tendent à se stabiliser par rapport au 1^{er} trimestre, notamment en entretien amélioration.
- **La baisse des marges** : Au 2^e trimestre 2020, 41 % des professionnels font état d'une baisse de leurs marges (contre 12 % au 2T2019 soit 29 points d'écart) alors que dans le même temps 1 % déclare une amélioration (contre 10% au 2T2019).
- **Baisse de l'activité en sous-traitance et pour les collectivités** : 44 % des entreprises notent une baisse de leur activité réalisée en sous-traitance tandis que 4 % constatent une progression. De plus, 58 % des entreprises enregistrent une baisse de leur chiffre d'affaires réalisé pour le compte des collectivités locales tandis que 3 % constatent une hausse.

Retrouver la note de conjoncture sur Twitter avec #conjCAPEB

Retrouvez l'intégralité de la note de conjoncture [ici](#)

À propos de la CAPEB :

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat* du Bâtiment, lequel dénombre :

- 557 306 entreprises employant moins de 20 salariés**, soit 99% des entreprises du Bâtiment***
- 651 011 salariés, soit 59% des salariés du Bâtiment
- 56 093 apprentis, soit 77% des apprentis du Bâtiment

Et lesquels réalisent

- 86,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 60% du CA du Bâtiment

* Définition d'une entreprise artisanale : une petite entreprise qui peut employer ou non des salariés et qui est inscrite au Répertoire des métiers.

** Ces chiffres sont extraits de la nouvelle publication : « Les chiffres clés de l'artisanat du Bâtiment 2020 »

https://twitter.com/capeb_fr - www.capeb.fr

Contacts presse

Hopscotch : Alice Augeraud - Tél : 01 58 65 00 54 - augeraud@hopscotch.fr

CAPEB : Isabelle Planchais - Tél : 01 53 60 50 00/77/81 et 06 08 56 78 06 - i.planchais@capeb.fr
